

EDGAR #1

JOURNAL DES AMIS DES MUSÉES DE NYON / MAI 2016

L'OBJET DU MOIS :
UN SERVICE À THÉ À DÉCOUVRIR
AU CHÂTEAU DE NYON

LES TRIBULATIONS LONDONIENNES DE PORCELAINES NYONNaises

CHÂTEAU DE NYON

L'OBJET DU MOIS

LE VOYAGE AUX INDES
PORCELAINES CHINOISES POUR DES
FAMILLES SUISSES, 1740-1780

DU 13 MAI AU 23 OCTOBRE 2016
UNE EXPOSITION À NE PAS MANQUER

Douze services en porcelaine seront présentés pour la première fois au public ; on y verra, entre autres, ce service à thé aux armoiries de la famille Delessert anciennement propriétaire du domaine de Bougy Saint-Martin près d'Aubonne, puis du Château de Vincy, où ce service fut acheté en 1996 par deux mécènes qui l'offrirent au Château de Nyon pour ses collections.

Photographie : Nicolas Lieber, 2015



EN JANVIER 2014, L'USUFRUITIÈRE DU CHÂTEAU D'HAUTEVILLE DÉCÉDA. LE 30 SEPTEMBRE ET LE 1^{ER} OCTOBRE DE LA MÊME ANNÉE DÉJÀ, UNE PARTIE DU MOBILIER DU CHÂTEAU FUT MISE AUX ENCHÈRES CHEZ CHRISTIE'S, À LONDRES¹.

Dans cette vente figurait une garniture de cheminée en porcelaine de Nyon composée de trois jardinières, ou caisses à oignons² ; exceptionnelle par son décor de singeries en camaïeu pourpre, cette garniture est citée dans l'ouvrage publié en 1932 par Frédéric Sears Grand d'Hauteville³ retraçant l'histoire du château : « Les jardinières de Nyon et de Clignancourt sur les deux petites [consoles] sont depuis plus de cent ans à la même place [au grand salon]⁴. »

Roland Blaettler, ancien conservateur du Musée Ariana, à Genève, a retrouvé les gravures qui servirent de modèles à cette décoration : il s'agit de planches gravées par Gottlieb Friedrich Riedel (1724-1784), peintre sur porcelaine à Ludwigsburg⁵. Il s'est certainement inspiré de singeries de Jean-Baptiste Huet (1745-1811).

Ces porcelaines au décor unique dans la production nyonnaise telle que connue actuellement ne figurent pas dans l'inventaire d'Hauteville en 1786⁶ ; on peut sans doute les dater des années 1796 par comparaison avec des pièces similaires livrées à Vevey cette année-là, selon les registres manuscrits de la manufacture conservés dans les archives du Musée.

Edgar Pelichet, ancien conservateur du Musée de Nyon, dont il va être question plus loin dans cette revue qui porte son nom, reproduit l'une des trois jardinières dans son ouvrage de 1957⁷ ; cette pièce de porcelaine ne sera plus montrée dans aucune de ses publications ultérieures. Plus que la provenance, c'est la rareté de cette garniture qui a dicté notre choix d'acquisition.

VINCENT LIEBER
CONSERVATEUR DU MUSÉE HISTORIQUE
CHÂTEAU DE NYON



Notes

- 1 European Noble & Private Collections, Christie's, 30 septembre 2014 (Part I, King Street) et 1er octobre 2014 (Part II, South Kensington).
- 2 Ibidem, Part I, lot 8. Elles étaient destinées à être placées sur un manteau de cheminée; on plaçait des bulbes de fleurs, jacinthes ou tulipes, sur la plaque supérieure, percée d'ouvertures; l'oignon, ainsi, développait ses racines pour atteindre l'eau contenue en dessous, et la plante croissait, la fleur s'épanouissait.
- 3 Frédéric Sears Grand d'Hauteville, Le château d'Hauteville et la baronnie de St-Légier et La Chiésaz, chez l'auteur, 1932.
- 4 Ibidem, p. 130.
- 5 Voir Hans Dieter Flach, Gottlieb Friedrich Riedel (1724-1784). Werkverzeichnis der Grafik, Regensburg, Schnell & Steiner, 2015, p. 178, planches 1.13.1 et 1.13.2.
- 6 Frédéric Sears Grand d'Hauteville, op. cit., p. 70-85.
- 7 Edgar Pelichet, Porcelaines de Nyon, éditions du Musée, Nyon, 1957, p. 12.

Manufacture de porcelaine de Nyon (1781-1813); garniture de cheminée composée d'un ensemble de trois jardinières, ou caisses à oignons, à décor de singeries en camaïeu pourpre, vers 1796. 16,5 cm x 12,5 cm x 13 cm pour la plus grande.

Anciennes collections Grand d'Hauteville; European Noble & Private Collections, Christie's, 30 septembre 2014 (Part I, King Street) et 1^{er} octobre 2014 (Part II, South Kensington), lot 8 (Part I). Collections du Musée historique de Nyon, n° inv. MH/2015/0156. Photographie: Roland Blaettler, 2015

INDICES DIVINS DANS LA NYON ROMAINE

MUSÉE ROMAIN

PARTIR À LA RECHERCHE DES PRATIQUES RELIGIEUSES DES HABITANTS DE LA *COLONIA IULIA EQUESTRIS*, C'EST ENGAGER UNE SORTE DE PARTIE DE CACHE-CACHE AVEC LES DIVINITÉS DE L'ANTIQUITÉ !

Avec l'exposition *Donnant donnant. Vœux et dons aux dieux en Gaule romaine*, le Musée romain s'est peuplé de témoignages aussi divers que parlants des rituels d'offrande aux dieux et déesses du panthéon gallo-romain. Une grande partie de ce précieux mobilier provient de sites de la Bourgogne romaine, dont plusieurs figurent parmi les sanctuaires les mieux documentés pour la recherche archéologique sur cette période.

Un œil attentif aura repéré dans l'exposition quelques objets nyonnais : que sait-on, en définitive, de la présence du divin dans la colonie ? Soyons francs : peu de chose... Alors, à défaut de pouvoir dresser un portrait cohérent de la vie religieuse des anciens Équestres, on en évoquera quelques traces au hasard des vestiges.

Tout d'abord, aucun sanctuaire n'a été à ce jour identifié dans la colonie, à l'exception du temple du forum dont l'existence archéologique a été enfin confirmée en 2009 par l'observation d'un angle de ses fondations.

Edgar Pelichet, éponyme de ce nouveau journal, avait bien cherché à doter Nyon d'un sanctuaire à Mithra, ce dieu d'origine orientale favori des soldats, dont le culte « à mystères » se tenait dans des lieux souterrains. Las, devenu cryptoportique de l'*area sacra* du forum à la faveur des recherches ultérieures, ce « mithreum » a disparu des tables. Quant à l'autel au [DEO] INV (icto) (« au dieu

invaincu »), attribué un peu vite à ce même Mithra, il pourrait très bien avoir été dédié plutôt à un autre dieu susceptible de porter ce qualificatif.

Plusieurs divinités se montrent à Nyon sous forme de statues, de reliefs ou de statuettes. Quelques figures de ce panthéon nyonnais partiel méritent commentaire : tout d'abord, le seul dieu dont le nom soit conservé dans la pierre est Mercure, auquel un certain Ocellio avait formulé un vœu que le dieu avait exaucé. Voilà qui, dans cette colonie fondée par César, illustre la fameuse phrase du conquérant des Gaules : « Le dieu que les Gaulois honorent le plus est Mercure. » Comme par hasard, cet autel, par le style de la représentation et le fait que le dédicant n'est pas citoyen romain, est l'un des rares objets du Musée à traduire la présence d'un substrat indigène celtique dans la population de la Colonia.

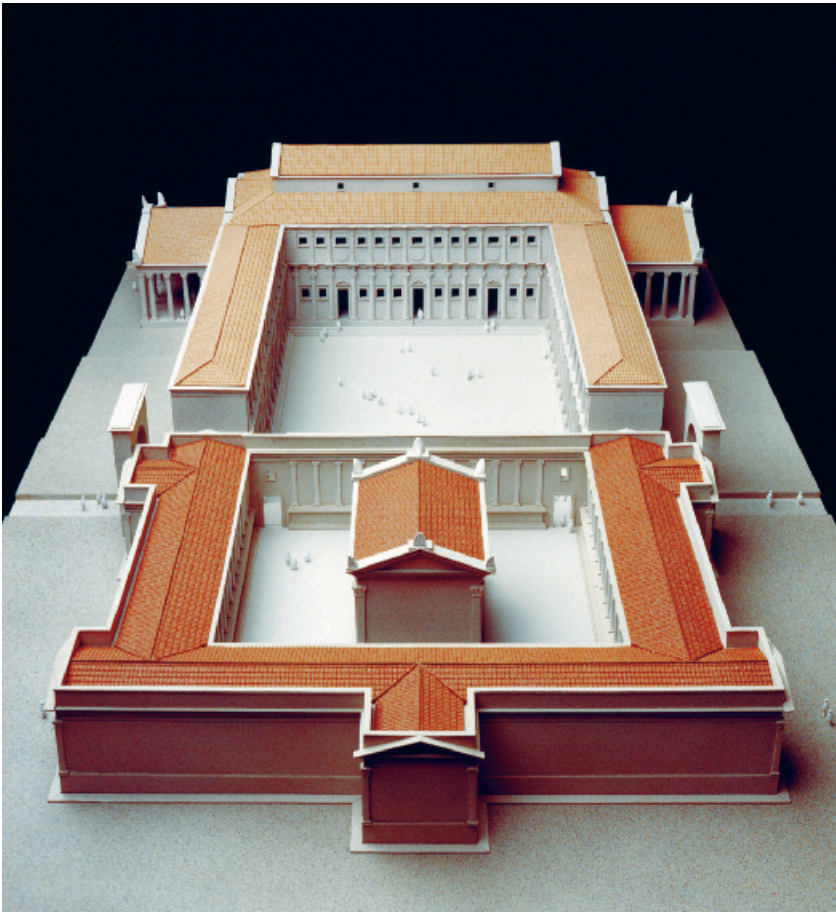
Aux côtés de Diane, de Jupiter Ammon ou de Neptune, un exceptionnel trio de statuettes représentant Vénus, Apollon et Hécate, découvert en 2005, est venu enrichir le panthéon Équestre avec des divinités aux racines lointaines, peut-être réunies à l'origine dans le petit sanctuaire domestique d'un habitant de la colonie.

Leur étude a montré qu'elles proviennent d'une région qui va des Balkans aux rivages sud et ouest de la Mer Noire, illustrant ainsi le fonctionnement ouvert du polythéisme

antique, en particulier celui de la Gaule romaine qui favorise la coexistence et la complémentarité de divinités de diverses origines. Rappelons de plus que responsables politiques, notables et commerçants, sans oublier l'armée, pratiquaient une mobilité à large échelle, rendue possible notamment par un réseau routier performant et un système de carrières impliquant le mouvement. D'ailleurs, le trio divin venu de l'est fait écho, au moins indirectement, à un personnage, célébré sur une inscription, que sa carrière a mené sur les bords de la Mer de Marmara avant d'arriver à Nyon.

Comme quoi, pour hommes et dieux, le monde romain était petit...

VÉRONIQUE REY-VODOZ
CONSERVATRICE DU MUSÉE ROMAIN



Statuettes en alliage cuivreux
représentant Vénus, Apollon
et Hécate.
Photographie : R. Gindroz

Autel inscrit dédié à Mercure.
Photographie : R. Gindroz

Maquette du forum de la
Colonia Iulia Equestris :
vue sur l'*area sacra* avec
le temple en son centre.
Photographie : A. Besson

À LA CHASSE SUR LE LAC

MUSÉE DU LÉMAN

LE MUSÉE DU LÉMAN CONSACRE UNE EXPOSITION À LA CHASSE SUR LE LAC. UNE SCÈNE DE BRACONNAGE DANS LA RADE DE GENÈVE, RÉALISÉE PAR L'ARTISTE PEGGY ADAM, PERMET DE RACONTER COMMENT LA CHASSE SUR LE LÉMAN A ÉTÉ PETIT À PETIT RÉGLEMENTÉE.

UNE HISTOIRE LONGUE ET MÉCONNUE

Les origines de la chasse sur le Léman sont incertaines. Peut-être, des chasseurs ont-ils arpenté le lac pendant la préhistoire sur une pirogue monoxyle semblable à celle que le Musée du Léman conserve. Toujours est-il que la chasse sur le lac reste une hypothèse jusqu'au XII^e siècle. À ma connaissance, la plus ancienne source attestant d'une chasse sur le Léman date de 1352. Il s'agit d'une charte dans laquelle la Ville de Nyon revendique le contrôle de la chasse sur un large territoire, « depuis l'eau de l'Orbe, le lac des Rousses et la Valserine jusqu'au milieu du Grand Lac » (citée par Eugène Cordey dans la *Revue historique vaudoise* en 1925).

En dépit de sa longue histoire, la chasse sur le lac reste méconnue. Qui sait qu'elle est encore autorisée sur les parties vaudoise et française du Léman, alors qu'elle est interdite sur les portions genevoise et valaisanne (respectivement depuis 1974 et 1976) ? Qui chassent encore sur le lac ? En 2014, 14 personnes détenaient un permis pour chasser sur les lacs vaudois (partie vaudoise des lacs Léman, de Neuchâtel et de Morat). Ils étaient 39 en 1986, 27 en 1939, et 15 en 1884. Pourtant, malgré ces chiffres quasi insignifiants, la chasse sur le Léman mérite d'être documentée. Elle témoigne en effet de siècles d'histoire.

Elle a suscité des innovations technologiques en termes de navigation et d'armement, a engendré des activités économiques, a nécessité la mise en place d'un arsenal de lois et de règlements, et a eu un impact certain sur la faune. Par exemple, en 1937, 1260 oiseaux ont été tués sur les lacs vaudois.

UNE EXPOSITION

L'exposition, qui ne se veut ni un plaidoyer ni un pamphlet, cherche à comprendre qui va et allait à la chasse ? Pourquoi ? Avec quels bateaux et quelles armes ? Comment la chasse sur le Léman a-t-elle été progressivement réglementée ? Comment les artistes et la culture populaire se sont-ils emparés du sujet ?

Pour répondre à ces questions, le musée présente un manteau en plumes de grèbes datant de la fin du XIX^e siècle, un tableau du peintre François Bocion, deux véritables bateaux autrefois utilisés pour la chasse, une édition ancienne de *Julie ou La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau, un carnet de chasse du peintre Frédéric Rouge, de faux canards destinés à attirer des vrais, deux canardières (canons de plus de deux mètres utilisés sur le lac jusqu'en 1972), des gravures de Robert Hainard et leurs esquisses faites sur le terrain, etc. Bref, un ensemble riche,

hétéroclite, mais qui comporte peu d'images. En effet, les peintres, les photographes, les cinéastes, les dessinateurs se sont peu intéressés à la chasse sur le Léman. L'idée d'enrichir le corpus de nouvelles images s'est donc imposée rapidement. Six illustrateurs se sont prêtés au jeu, immortalisant des faits divers oubliés comme l'importation d'un avion pour la chasse sur le lac en 1909 ou la mésaventure de Lord Byron qui, en 1816, évita de peu un coup de fusil tiré par le poète genevois John Petit-Senn.

UNE SCÈNE DE BRACONNAGE

Le fait divers choisi par l'artiste Peggy Adam (née en 1974) est rapporté par le *Journal de Genève* le 16 février 1928 : « Un de nos lecteurs nous signale le fait qu'un individu, monté dans un canot automobile, s'est permis, mardi après-midi, de tirer des canards et des poules d'eau le long du quai Wilson et à moins de trente mètres du bord. Il est fort regrettable que ce personnage n'ait pas pu être mis en contravention. La loi, en effet, est formelle : toute chasse est interdite en aval d'une ligne allant de Mon-Repos au Port-Noir, et, sur terre comme sur l'eau, il est défendu de chasser à moins de 200 mètres des habitations. »

Peggy Adam a choisi de représenter ce fait divers en papier découpé. Son image met en scène un chasseur et son chien qui provoquent la panique des canards et la stupeur des promeneurs. En arrière-plan, la vieille-ville de Genève et sa cathédrale permettent de situer la scène.

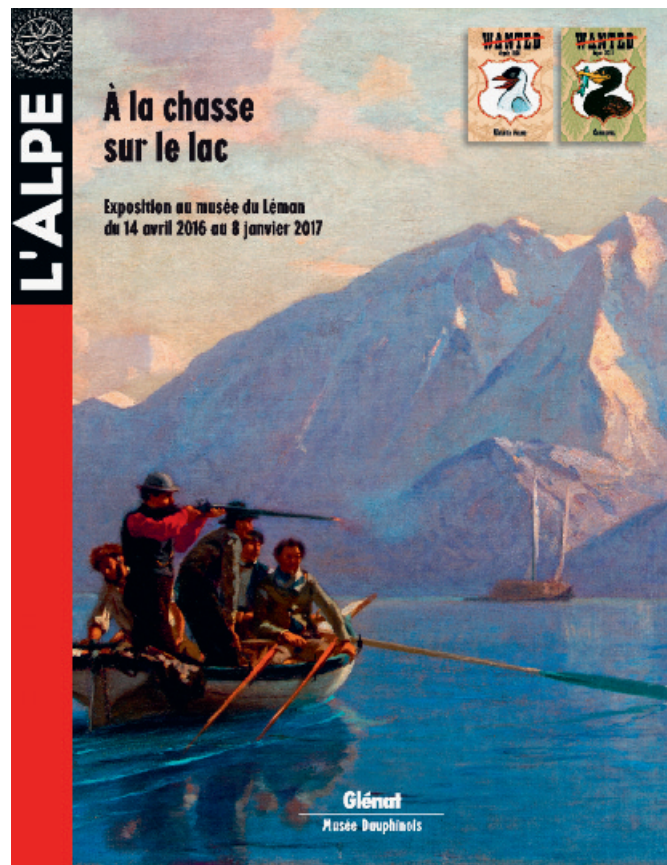
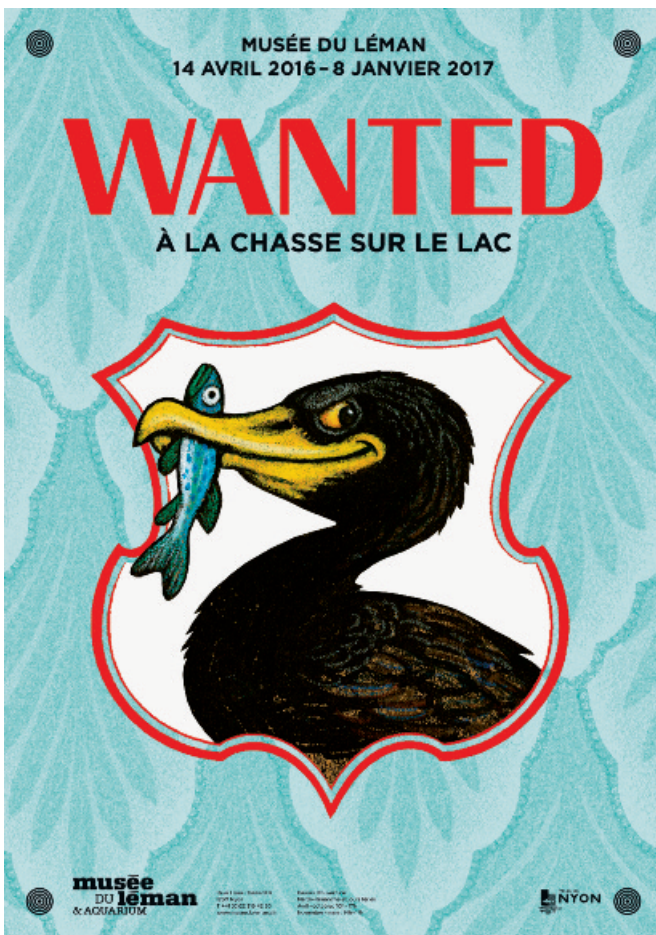
Ce fait divers a bien sûr été choisi pour son pittoresque. La présence d'un chasseur dans la rade de Genève, entre le jet d'eau et les palaces, est à ce point saugrenue qu'elle valait bien une image. Mais ce fait divers permet aussi d'évoquer la réglementation de la chasse sur le Léman, car qui dit loi dit contrevenant, et dans le cas de la chasse, braconnage. En effet, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, la chasse sur le lac a été fortement réglementée : des zones d'interdiction ont été délimitées, de nombreuses espèces ont été protégées, des périodes d'interdiction ont



été instaurées, le matériel autorisé (armes, bateaux, pièges) s'est fortement réduit.

Plusieurs raisons expliquent la mise en place d'une réglementation de la chasse : possibilité pour l'État de réaliser des recettes, sécurité des riverains et des usagers du lac, sauvegarde des espèces, conventions internationales, mais aussi pression populaire. La chasse choque et depuis longtemps. En 1761 déjà dans *Julie ou La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau, St-Preux décrit à Mylord Edouard une partie de chasse qu'il a faite avec Julie en 1757 au large de Clarens : « Au lever du soleil nous nous rendîmes en riva­ge ; nous primes un bateau avec des filets pour pêcher, trois rameurs, un domestique, et nous nous embarquâmes avec quelques provisions pour le dîner. J'avais pris un fusil pour tirer des besolets ; mais elle me fit honte de tuer des oiseaux à pure perte, et pour le seul plaisir de faire mal. »

LIONEL GAUTHIER
CONSERVATEUR DU MUSÉE DU LÉMAN



Peggy Adam, scène de braconnage dans la rade de Genève en 1928. Papier découpé, 60 x 79,5 cm, 2015. Collection du Musée du Léman

Affiche de l'exposition *Wanted. À la chasse sur le lac* ouverte du 14 avril 2016 au 8 janvier 2017. Illustration Tom Tirabosco

Couverture de la publication de l'exposition, tiré à part de la revue *L'Alpe* publié par les Editions Glénat en 2016. Détail d'un tableau de François Bocion Collection du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

EN COULIS- SES

MAIS POURQUOI DONC EDGAR ?

Lorsqu'il fut décidé de donner un nouvel aspect à la revue des musées de Nyon (l'idée était dans l'air déjà depuis un certain temps), l'on choisit, outre une présentation nouvelle, de donner quelque titre autre à cette publication semestrielle. Un petit groupe se réunit à cet effet : les idées fusèrent. Après un certain nombre d'échanges, où certains titres apparaissaient comme trop désuets, trop longs, déjà utilisés, parfois trop pompeux ou encore ne réunissant pas l'ensemble des trois musées de Nyon, un nom fut lancé : « Edgar ». Mais pourquoi donc « Edgar » demandèrent certains ?

Et la réponse fut simple, évidente : Edgar était le prénom de celui qui fut pendant quarante ans LE conservateur de musées à Nyon.

Edgar Pelichet (1905-2002) fut, en effet, de 1938 à 1980 officiellement le conservateur du Musée historique et des porcelaines, au château de Nyon et participa à la création du Musée du Lac Léman en 1954, devenu depuis le musée du Léman ; en outre, troisième archéologue cantonal nommé pour le canton de Vaud, cet ancien étudiant en droit devenu avocat, passionné par l'histoire de l'ancienne *Colonia Iulia Equestris*, à l'origine de Nyon, donna même son nom à un type d'amphore d'origine gauloise (Pelichet 47). C'est lui aussi qui découvrit des éléments de la colonnade du portique de l'aire sacrée du forum de Nyon, qui furent élevés sur l'actuelle promenade des Marronniers, colonnes reconstituées qu'on peut toujours admirer en entrant à Nyon par la route du lac. Enfin, de 1961 à 1976, il fut aussi le conservateur du Musée Ariana à Genève.

Voici donc une personne qui permettait de créer un lien entre les trois musées nyonnais par sa seule carrière à Nyon et dans le canton : le choix fut approuvé immédiatement !

Et ainsi, au fil des parutions de la revue portant son prénom, un article dévoilera, à chaque fois, un pan ou l'autre de sa biographie.

Longue vie à EDGAR !

VINCENT LIEBER



Pierre-Antoine Troillet, conservateur du Musée historique de Nyon de 1989 à 1994, Edgar Pelichet, conservateur de 1938 à 1980, et Vincent Lieber, conservateur depuis 1995.

Photographie : Michel Perret, 29 mars 1996

À LA RENCONTRE DE BLAISE RUFFIEUX, RÉGISSEUR DES COLLECTIONS

Il est le gardien du trésor, celui qui veille à la sécurité des collections des musées de Nyon, contrôlant quotidiennement la température et le taux d'humidité dans le dépôt, s'assurant que des insectes ou des champignons ne s'y développent pas. En tant que régisseur des collections, Blaise Ruffieux s'occupe aussi des entrées et des sorties d'objets, qui sont nombreuses. Les musées de Nyon continuent d'acquérir de nouvelles pièces, mais empruntent aussi pour leurs expositions et prêtent à d'autres institutions. À chaque objet qui entre ou sort, Blaise Ruffieux assure ou supervise l'ensemble des opérations nécessaires à son acheminement « clou à clou » comme on dit dans le métier (c'est-à-dire du clou sur lequel l'œuvre est accrochée dans son lieu d'origine au clou où elle sera suspendue pendant le temps du prêt).

Les subtilités du métier n'ont plus de secret pour Blaise Ruffieux, lui qui a travaillé dix ans durant au Musée d'art et d'histoire de Genève et deux ans chez Harsch, une entreprise spécialisée dans le transport d'œuvres d'art, avant d'intégrer les musées de Nyon en 1998. Son expérience et ses compétences ont contribué au bon déroulement du déménagement des collections des trois musées dans le dépôt des biens culturels de la ville de Nyon construit en 2001. Auparavant, elles étaient conservées ici et là, et même dans les prisons du château.

Blaise Ruffieux se passionne pour les objets dont il a la garde, notamment les reliques du temps jadis, comme ce gramophone à rouleau de cire ou de métal que conserve le Château de Nyon. L'esthétique de l'objet le touche, tout comme la poésie qui s'en dégage. Il le décrit d'ailleurs avec les mots du comte de Lautréamont : « beau comme la rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie ! ». Mais c'est aussi le double rapport au temps dont témoigne cet objet qui lui plaît. Evidemment, ce gramophone est complètement obsolète du point de vue technologique. Néanmoins les pratiques qu'il permet d'attester il y a plus d'un siècle, comme écouter de la musique ou payer à crédit, sont toujours d'actualité. Vers 1900, il était en effet possible de s'offrir ce gramophone avec 50 rouleaux pour 5 francs mensuels pendant 31 mois.

LIONEL GAUTHIER



Blaise Ruffieux posant avec le fameux gramophone dans l'un des compactus du Château de Nyon.

Photographie : Nicolas Lieber, 2016

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Depuis plus de trente ans, les Amis des Musées de Nyon apportent un soutien essentiel aux trois musées remarquables de la ville de Nyon. Par leurs contributions, les Amis aident à la conservation et la mise en valeur des collections, ainsi qu'à l'acquisition de nouvelles pièces de collection, à leur entretien, leur restauration et leur présentation.

Le premier numéro d'Edgar est l'occasion pour notre comité de remercier vivement nos membres de leur fidèle soutien en leur offrant un bulletin d'information renouvelé et attractif. Edgar paraîtra deux fois par an vous informant des actualités muséales et des nouvelles expositions temporaires. Tout comme Edgar Pelichet, qui avait admirablement insufflé à ses contemporains l'enthousiasme et la passion pour l'histoire nyonnaise, notre comité vous remercie de l'aider à assurer le rayonnement des musées de la ville de Nyon.

CAROLINE DEMIERRE BURRI, PRÉSIDENTE
MICHELE DALLA FAVERA, VICE-PRÉSIDENT

REJOIGNEZ LES AMIS DES MUSÉES DE NYON !

Vous vous passionnez pour l'histoire et le patrimoine de la ville de Nyon ? Vous voulez connaître davantage les collections des trois musées ? Rejoignez les Amis des Musées de Nyon ! Vous visiterez librement les trois musées et leurs expositions temporaires, serez invités aux visites guidées spécialement organisées pour les Amis et participerez aux sorties réservées aux membres. Les enfants ne sont pas en reste, puisque nos membres ont la possibilité d'inviter un enfant de leur connaissance, à l'un des ateliers pédagogiques proposés par l'un des trois musées. Enfin, vous recevrez directement chez vous notre journal *Edgar*.

Pour vous inscrire
www.amn.ch ou au moyen du bulletin d'adhésion annexé

VOUS ÊTES AMIS DES MUSÉES DE NYON, VOS AVANTAGES

Vous profiterez :

- de l'entrée gratuite dans les trois musées de Nyon et au Musée romain de Vidy ;
- de visites guidées par les conservateurs des musées ;
- de 15% de rabais sur la plupart de vos achats aux librairies et boutiques des musées de Nyon ;
- de la possibilité pour un enfant de participer à l'un des ateliers pédagogiques proposés par l'un des trois musées ;
- d'une place pour la sortie annuelle de l'association organisée par le comité ;
- de l'abonnement à *Edgar*, le journal de l'AMN.